



**Formation continue en Visio des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite Arrêté du 18 janvier 2019**  
Articles L. 6353-1, 2 et R. 6353-1 du Code du travail

**Objectifs :** La formation permet de maintenir et d'actualiser les connaissances des psychologues chargés des tests psychotechniques

**Public concerné :** Psychologues inscrits au répertoire ADELI chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ayant déjà fait la formation initiale depuis 1 an

**Date de la formation :**

**Durée : 9 h à 12h** 3 heures via la plateforme ZOOM

Une assistance technique est proposée sur demande pour la prise en main de la plateforme FOAD via ZOOM

**Adresse du centre :** 680 Rue Jean-Michel Mathurin Zac de Damencourt 97160 LE MOULE

**Programme :**

- Un retour d'expérience sera abordé dans le cadre d'un travail de groupe
- Analyse collective des avis rédigés par les psychologues en formation

**Actualisation des connaissances en matière :**

- D'évaluation psychotechnique
- De choix des tests psychotechniques valides
- De réalisation des tests en face à face

**Evaluation de la formation :**

- Appréciation s'agissant des points forts et des points faibles

**Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation :**

- Attestation de connexion ZOOM

**Moyens permettant d'apprécier les résultats :**

Une fiche d'évaluation remise à l'issue de la formation qui permet de révéler les indices de satisfaction

**Moyen d'encadrement :** Mme TAZARO Véronique Psychologue clinicienne éligible conformément à l'arrêté du 18 janvier 2019 relatif à la formation des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite Psychothérapeute. Agréée sécurité routière, Intervenante en sécurité routière : animation de stages de sensibilisation à la sécurité routière ; réalisation de tests psychotechniques.

**Sources :** <http://www.securite-routiere.gouv.fr/medias/documentation/guides-et-depliants>) ;

Le site internet santé & conduite (<http://medecins.inserr.org/>) ;

Légifrance-ONSR (Observatoire Nationale Sécurité Routière)